



SÉJOUR À BOURRON MARLOTTE

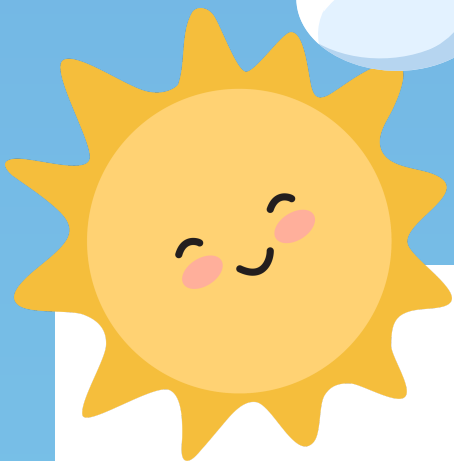
Chers parents,

Votre enfant va partir en séjour de vacances, organisé par VVL, à Bourron-Marlotte entre les dates du 8 juillet et du 9 août 2024.

Nous sommes ravis de l'accueillir pour ce premier séjour à la campagne, tout en douceur. 😊

Pour préparer au mieux son départ, vous trouverez dans cette lettre quelques recommandations.





Nous contacter :

Lors du séjour, un blog sera tenu à jour régulièrement en fonction de l'organisation des journées. Sur ce blog, vous trouverez un résumé des journées de votre enfant ainsi que des photos des activités effectuées et des temps de vie quotidienne. Pour y accéder, rendez-vous sur le site « Ondonnedesnouvelles » avec le code suivant :

g8t8724d

Si vous souhaitez que votre enfant vous écrive durant le séjour, pensez à lui fournir des **enveloppes timbrées** et en remplissant votre **adresse**.

Voici l'adresse du centre :

Centre socio-éducatif de la ville de Gentilly, 74 Rue Murger, 77780
Bourron-Marlotte

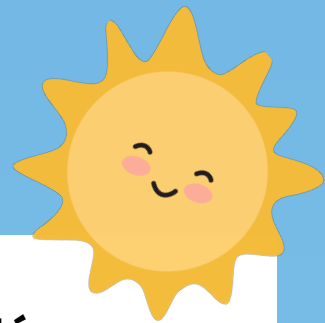
N'hésitez pas à me contacter pour toute question relative à l'accueil de votre enfant sur le centre. Vous pouvez me contacter par mail à cette adresse :

lleclaire@vvl-educ. fr



Avant de partir :

Pensez à bien remplir les **documents administratifs** avant le départ. Cela nous permet de mieux connaître les habitudes et **besoins particuliers** de votre enfant pour l'accueillir au mieux pendant le séjour (fiche sanitaire de liaison, copie du carnet de vaccination, copie de la CMU si vous l'avez, PAI si votre enfant est concerné enfin d'adapter au mieux le fonctionnement du centre).



Les activités :

Toutes les activités sont à prévoir tout au long du séjour avec l'équipe d'animation. Au programme : activités **manuelles** et **sportives**, pataugeoire, **balades** en forêt, veillées et activités selon les envies des enfants.



La santé :

Toutes les informations de santé de votre enfant sont à indiquer sur sa **fiche sanitaire**. Toute information sur l'état de santé de votre enfant nous est utile pour l'accueillir dans les meilleures conditions (allergies, régime alimentaire, énurésie, traitement médical, PAI ...).

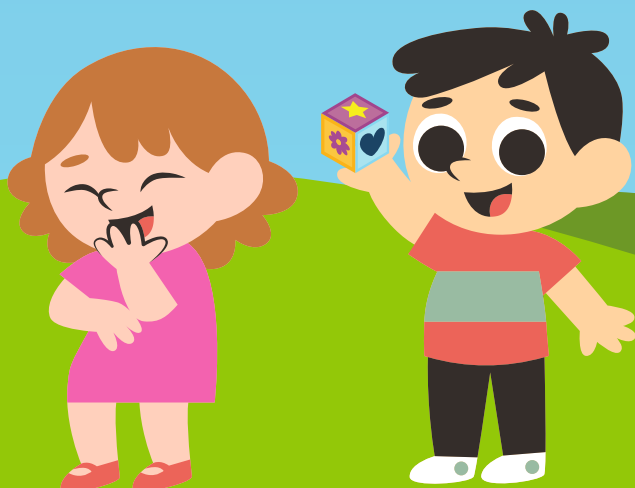
Si votre enfant a besoin de prendre un traitement médical, il faut impérativement fournir l'**ordonnance** de votre médecin. Sans celle-ci, nous ne pourrions pas administrer le traitement.



La préparation de la valise :



Au moment de préparer la valise nous vous demandons de remplir la fiche trousseau qui vous sera donnée par la ville, et noter son nom et prénom sur toutes les affaires de votre enfant. Cela permettra de retrouver plus facilement ses affaires en cas de perte. En plus des vêtements habituels, pensez à prévoir des vêtements adaptés pour la **pataugeoire** (maillot de bain, serviette de plage, casquette ...) et de la **crème solaire**.




Ma première colo (du 07/07 au 15/08/2024) avec

Suivez votre enfant tout au long du séjour !

C'est gratuit, simple et sécurisé.

Pour le séjour de votre enfant, nous avons ouvert un journal de bord sur Internet afin de vous communiquer les informations de dernière minute ainsi que les nouvelles sur le déroulement du séjour.

Pour le consulter, c'est très simple :

1. Rendez-vous sur www.ondonedesnouvelles.com avec votre navigateur préféré.
2. [Connectez-vous](#) ou [inscrivez-vous](#) en indiquant votre e-mail et votre mot de passe personnel. Si vous avez plusieurs enfants, une seule inscription est nécessaire.
3. Enregistrez votre code parents ou enfant (celui ci ne vous sera plus utile ensuite), et voilà ! 


 Code parents : **g8t8724d**

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant apparaisse dans ce journal, merci de nous le signaler.

Conservez de très jolis souvenirs !

Vous pourrez commander des tirages photos, agrandissements, livres ... directement à partir du journal de bord depuis la rubrique souvenirs ou en cliquant sur n'importe quelle photo.



 Besoin d'aide ? L'équipe de OnDonneDesNouvelles est à votre disposition sur www.ondonedesnouvelles.com/help
OnDonneDesNouvelles est conforme au Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles (RGPD).